



Waremmes, le 04 mai 2017

| |
|--|
| <p>Commission Locale de développement Rural Compte rendu du Groupe de Travail – Ruralité 03 mai 2017</p> |
|--|

Membres de la CLDR :

Présents : 11 personnes : Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Françoise COLLARD, Cedrick de CHANGY, Patrick de CHANGY, Anne DE SMET, François DEBEHOGNE, Marie DELANGEN, Eric HAUTPHENNE, Bénédicte MARLIER, Vincent VAN GEEL

Excusés : Bruno CILENTO, Dominique DELCOURT, Louis LAMBERT, Corinne MAUS, Luc VIATOUR

Présences :

Pour la Commune : Isabelle EBROIN, ADL, Agent-relais de l'opération

Pour le GAL Burdinale-Mehaigne : Camille ENGLEBERT, Chargé de mission « Un réseau pour une ruralité en transition »

Pour la FRW : Mathilde PAUQUE, Marc VAN DEN BROECK, Agents de développement

Ce compte-rendu est une retranscription catégorisée des différentes propositions émises par les participants lors du Groupe de Travail. Il sera transmis à l'Auteur de PCDR qui aura pour mission de rédiger un ensemble de projets cohérents avec la stratégie.

| |
|--|
| Objectif 1 – Aménager des espaces publics permettant les rencontres et favorisant la convivialité |
|--|

1. Création d'une maison de village à Waret-l'évêque

Cette maison de village sera construite aux alentours de l'ancien cœur de village, près de l'église, sur des terrains appartenant à la commune.

Elle permettra d'accueillir les événements festifs organisés dans le village, jusqu'à XXX personnes (à définir), mais pourra également être mise en location à des privés ou des associations.

Elle sera conçue de manière à être aussi polyvalente que possible et à offrir des espaces pour différents types d'activités, éventuellement concomitantes.

Grâce à cette nouvelle infrastructure, de nouvelles activités pourront être portées par les citoyens, telles que des tables de conversation, club de jeux de société...

2. Aménagement des abords de la maison des jeunes et de la future maison de village

La proximité de ces deux structures en fera un véritable lieu de rencontre intergénérationnelle dans le village. Il est proposé d'aménager les abords afin de favoriser encore plus la convivialité par l'installation d'équipements tels que bancs et tables de pique-nique, barbecue,...

3. Aménagement des abords de la salle Le Plein Vent

La salle le Plein Vent est le principal lieu de vie associative pour le village de Couthuin. Cette vie très active engendre cependant quelques problèmes de voisinage qu'il est proposé de résoudre par des aménagements qui devront être approfondis tels que :

- Réalisation d'un parking à l'arrière du bâtiment
- Travaux d'insonorisation de la salle
- Modification des sens de circulation
- ...

4. Aménagement de la place Fayat à Lavoisier

L'aménagement de cette place avait déjà fait l'objet d'un projet du précédent PCDR. Ce projet n'a pu aboutir en raison de la difficulté à intervenir sur la Chaussée de Wavre, qui ne ressort pas de l'autorité communale.

Il est donc décidé, pour le présent projet, de se limiter à la partie située au Nord de la nationale, selon les limites approximativement dessinées ci-dessous



Les aménagements pressentis conserveront à la place son aspect arboré et bucolique en faisant la part belle aux matériaux locaux (installations en saule)

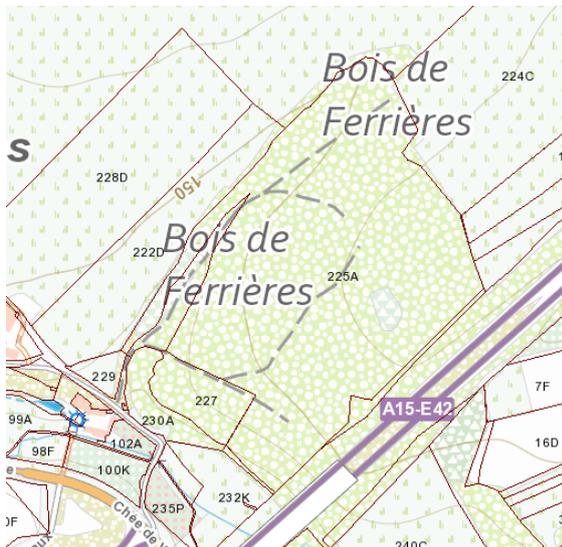
Des jeux pour enfants, une cabane en saule vivant ou un labyrinthe en saule sont imaginés par les participants.

Des bancs, une table de pique-nique, un barbecue ou encore une table de ping pong viendront compléter les aménagements.

Les tables pourraient être couvertes d'un damier pour la pratique des échecs / dames

5. Réalisation d'un parcours sportif dans les bois de Lavoir

Le bois de Ferrières, actuellement propriété du CPAS de Liège, pourrait être acquis par la commune, éventuellement dans le cadre de son ODR.



Le bois de Ferrières, à Lavoir

Un parcours sportif pourrait ensuite y être installé, type parcours Vita.

Le type d'équipement pourrait s'inspirer de ce qui a été fait sur la place de Petit-Waret, dans la commune voisine.

A noter que les jeunes, qui sont les premiers visés par le projet, ont plutôt manifesté leur intérêt, lors des consultations, pour un parcours d'obstacles type « Parkour » (<https://goo.gl/xbakRC>)

Un projet préalable à celui-ci sera donc l'acquisition du bois (GT Environnement et Patrimoine)

6. Installation d'un skate park de plein air

Il s'agira d'installer, dans un lieu encore à définir, une aire de planche à roulette, rollers, trottinette, vélos... sur laquelle les pratiquants peuvent rouler, glisser sauter ou effectuer des acrobaties. Elle pourra être construite en dur ou être constituée de modules.

A noter que des modules de ce type ont déjà été installés dans la commune, aux grandes heures de la skateboard-mania et ont été progressivement abandonnés, faute de participants.

Il est décidé de valider l'intérêt d'un tel projet auprès des jeunes avant de poursuivre la réflexion.

7. Création d'un étang de baignade public

Un étang de baignade est un étang artificiel dans lequel on peut aussi nager. La purification de l'eau se fait de manière totalement biologique grâce à un système de lagunage. C'est une alternative écologique aux piscines et les coûts de fonctionnement sont beaucoup plus bas.

Ni la taille, ni le lieu n'ont été définis, quoique la proximité d'autres infrastructures sportives telles que le Héromnisports soit jugée intéressante.

Outre l'absence d'espace disponible et le coût important de ce type de projet, les aspects liés à la sécurité ont été soulignés : ce type de service nécessitera une surveillance quotidienne qui doit également être financée.

La ville de Dour vient de se doter d'une installation de ce genre (<https://goo.gl/Dt1DOi>) : le projet n'est donc pas impossible, mais il sera très difficile à mettre en œuvre.

Projets non-analysés :

- Réalisation d'un four à pain citoyen
- Installation d'une Give Box
- Installation de bancs à la chapelle St-Donat
- Utilisation de l'église de Waret-l'évêque à des fins socio-culturelles
- Création d'un verger communal
- Installation de hamacs et transats
- Installation de bacs de légumes partagés (incroyables comestibles)

Objectif 2 – Soutenir la dynamique associative et (re)créer des activités impliquant l'ensemble des Héronnais

8. Installation de panneaux d'information aux entrées de village

Les événements associatifs sont systématiquement relayés sur les outils de communication communaux tels que les pages internet, Facebook, le calendrier des manifestations ou encore le journal communal. Une distribution de flyers ou de toutes-boîtes sont parfois également réalisés par les comités.

Ces différents médias exigent cependant du récepteur une démarche active pour trouver l'information. Or beaucoup d'habitants ne semblent pas être au courant des manifestations et événement organisés dans la commune. En outre, tous les habitants, en particulier les plus âgés, ne sont pas encore à l'heure du tout numérique.

Des panneaux d'affichage positionnés à des endroits de grand passage aideront à toucher une cible plus large.

Le type de panneau et les règles d'affichage devront être approfondis. Des panneaux à affichage numérique offrent une bonne réactivité et une souplesse d'affichage. Outre leur coût plus élevé, les participants mettent en question leur intégration dans un environnement rural.



A titre d'exemple, voici ce qu'a mis en place la commune voisine de Braives

Règlement d'utilisation:
<https://goo.gl/ycNrnd>

9. Organisation de balades thématiques

Ces balades seront organisées dans chacun des villages de la commune avec une fréquence au maximum trimestrielle (une balade par saison). Les thématiques seront définies en fonction des spécificités de chaque village (fermes, châteaux, bois, oiseaux...). Idéalement, ces balades emprunteront tant que possible les itinéraires déjà balisés sur le territoire et seront combinés avec une ou plusieurs ferme(s) ouverte(s) (voir projet 15)

D'autres idées ont été émises, qui pourront enrichir le projet :

- Balades gourmandes permettant de découvrir les producteurs locaux
- Balades à vélo
- Jeu de piste, ou geocaching (<https://goo.gl/zNSbg0>)

Tout le travail de documentation sera capitalisé et mis à disposition, par exemple grâce à une application pour smartphone, des personnes qui souhaiteraient faire la balade à un autre moment.

Ce projet pourrait faire l'objet d'un Lot 0 (un Lot 0 est un projet qui démarre avant l'approbation du PCDR). Un nouvel agent chargé de l'animation socio-culturelle et un agent chargé en autres de la promotion touristique seront engagés sous peu respectivement par la Régie Communale de Héron et l'asbl Les Compagnons du Moulin de Ferrières.

L'un d'entre eux pourrait devenir rapidement coordinateur et moteur du projet, assisté dans son travail par les membres de la CLDR désireux de s'investir dans cette action concrète.

10. Organisation d'un parcours d'artistes

Il y a sur le territoire de nombreux artistes et artisans, peintres, plasticiens, sculpteurs, photographes, musiciens... dont le travail mériterait d'être mis en valeur.

Tous ne sont cependant pas connus.

La première étape de ce projet sera donc un recensement des artistes locaux, et la réalisation d'un répertoire des artistes héronnais.

Le parcours sera ensuite envisagé comme une balade où, moyennant une légère contribution, les participants se verront remettre un itinéraire permettant de visiter les ateliers des artistes et admirer leurs œuvres.

Une scène ouverte sera également organisée pour les musiciens locaux, tandis que des artistes de rue pourraient animer le parcours.

Autres recommandations :

- Malgré le support offert par l'ADL aux associations pour relayer leurs informations, certaines associations ne semblent pas être au courant de ce service. Il serait peut-être intéressant de reprendre contact avec ceux que l'on a réussi à identifier.

Projets non-repris ou non-analysés

- Acquisition par la commune et mise à disposition d'un chapiteau aux associations. Les problèmes liés à la logistique, état des lieux après chaque utilisation... sont soulignés, en regard des expériences passées
- Acquisition et mise à disposition des associations de tonnelles, tentes et petit matériel
- Mise à disposition d'un local pour les associations : tenue de réunions, stockage de matériel...
- Mutualisation et partage du matériel des associations
- Organisation de rencontres régulières entre associations afin de favoriser les synergies
- Acquisition d'une camionnette à mettre à disposition des associations
- Organisation de déplacements collectifs pour des activités extérieures à la commune (excursion, spectacle...)
- Organisation d'une cavalcade, cortège de carnaval passant par tous les villages
- Organisation de jeux inter-villages, éventuellement pour les enfants uniquement
- Organisation d'un festival Rock
- Création d'une radio locale
- Organisation de séances de cinéma en plein air, ou à la salle « Le Plein Vent »
- Organisation d'un concours « Héron, commune fleurie »
- Organisation de la Fête de la ruralité dans les autres villages
- Relancer le jumelage avec Puy l'Evêque, ou en recréer un nouveau
- Organiser un tournoi de beach-volley à Héron Plage

Objectif 3 – Réussir l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants

11. Adoption d'une plateforme collaborative d'entraide et de partage

Pour recréer du lien, les participants souhaitent pouvoir disposer d'une plateforme internet permettant d'offrir ou demander des services et des savoirs, échanger ou prêter du matériel, un peu à la manière d'un Système d'Echange Local – SEL (<https://goo.gl/Onn09p>)

L'organisation de ce genre de structure demande cependant un investissement important en temps, voire en moyens s'il faut développer une interface spécifique, et on estime qu'il ne peut réellement fonctionner que si un noyau dur d'une quarantaine de personnes très impliquées, ou une dizaine de familles, font vivre le projet.

Par contre, des réseaux sociaux de voisinage existent déjà en France tels que proxiigen.com, voisineo.com ou ma.residence.fr.

Présent en Belgique depuis janvier 2017, le réseau [Smiile](http://www.smiile.com) (www.smiile.com) pourrait être une solution à de nombreux enjeux de l'ODR, tant en termes de lien social que de covoiturage ou encore de promotion des associations et producteurs locaux.

Entièrement gratuit, disponible à la fois sur internet que comme application GSM, ce système est également sécurisé puisque l'identité et l'adresse des utilisateurs sont certifiées. Puisqu'il ne nécessite aucune gestion ni organisation, les utilisateurs peuvent consacrer leur énergie à faire vivre la dynamique participative par des actions concrètes.

Ce projet pourrait également très rapidement faire l'objet d'un Lot 0.

Les membres de la CLDR qui s'inscrivent sur le site peuvent créer un réseau à l'échelle de leur rue, leur quartier ou leur village. Ceux qui le souhaitent peuvent devenir ambassadeurs de leur réseau et convaincre leurs voisins et leurs proches de participer. Sur simple demande, ils reçoivent un kit de promotion pour faire connaître l'initiative. La CLDR peut également décider d'aller plus loin et d'organiser dans chaque village des réunions d'information expliquant le principe et le fonctionnement du site, afin de convaincre les habitants de rejoindre la plateforme. Un reportage de France 2 expliquant le système : <https://goo.gl/DeQbKz>.

Un des autres avantages du système est que chacun peut décider, grâce à des filtres, les informations qu'il souhaite recevoir ou non, dans le rayon de son choix (de 500m à 30km).

Si la dynamique fonctionne, le rôle de la Commune peut se limiter dans un premier temps à recommander aux nouveaux habitants de s'inscrire sur la plateforme. Ils savent ainsi qui sont leurs voisins qui eux-mêmes sont informés de l'arrivée des nouveaux résidents.

A moyen terme, la Commune peut décider d'avoir son propre profil et ajouter cette plateforme à ses outils de communication et y publier ses actualités et événements, réaliser des sondages, envoyer des alertes en temps réel ou faire remonter les informations sur les endroits qui posent problème (voiries, incivilités...)

Des idées proposées par les participants pourraient très aisément s'intégrer dans ce type de plateforme :

- Echange de plantes et conseils jardinage
- Organisation d'un repair café
- Organisation de tables de discussion
- Organisation d'un club de tricot « rural » (<https://goo.gl/bDX8H9>)
- Covoiturage et voitures partagées
- ...

12. Réalisation de portraits d'anciens et de nouveaux habitants

Pour mieux faire connaître les nouveaux habitants, leurs parcours, leurs attentes et leur vision de la ruralité, il s'agira de placer, sur les outils de communication habituels de la commune, une interview ou un portrait des nouveaux habitants.

Ces articles pourraient être mis en regard de portrait d'anciens, ayant toujours vécu à Héron.

La diversité des opinions et points de vue sur ce qu'est ou devrait être la vie dans une commune rurale aidera à définir ce que représente une ruralité actuelle. Suggéré lors des consultations, ces portraits pourraient être réalisés par les jeunes de Hecowala, dans le cadre de leurs projets vidéo.

13. Réalisation de films promotionnels sur chacun des villages

En janvier 2017, les membres de la CLDR ont été amenés à présenter en équipe leur village. Le film réalisé par les Lavarrois a séduit les participants, tant pour ses aspects esthétiques que pour son contenu qui détaillait les lieux d'intérêt et mettait en avant les acteurs locaux.

Ce film pourrait tout à fait servir d'introduction au village pour les nouveaux habitants, et les participants souhaitent pouvoir réaliser le même travail pour les autres villages de la commune.

L'idée a été proposée de réaliser également des images aériennes avec un drone, comme ce qui a été réalisé pour la région du centre (<https://goo.gl/SleyPo>)

14. Soutien à la création d'un potager communautaire

Le CPAS de Héron a pour projet de développer un potager communautaire. La CLDR souhaite pouvoir soutenir ce projet par un investissement de ses membres.

Des contacts seront pris avec le CPAS pour envisager les synergies possibles.

Autres recommandations :

- La commune accueille un certain nombre d'étrangers demandeurs d'asile. Les participants souhaitent qu'une attention particulière leur soit accordée afin qu'ils soient intégrés et invités aux différentes manifestations sur le territoire.
- La commune s'est dotée d'une Charte de la Ruralité rappelant les devoirs et obligations de chacun. Les participants souhaitent que son existence soit répétée auprès des habitants et que les solutions de médiation soient indiquées en cas de conflit de voisinage.

Projets non-analysés

- Promotion des fêtes de quartier / fête des voisins ou apéros héronnais
- Parrainage des nouveaux habitants par un ancien
- Remise d'un panier de produits locaux aux nouveaux habitants avec obligation de le partager lors d'un repas avec des voisins

| |
|---|
| Objectif 4 – Favoriser le dialogue entre les nouvelles habitudes de vie et les activités agricoles |
|---|

15. Fermes ouvertes

Les agriculteurs souhaitent que les réalités de leur métier soient mieux comprises par les autres habitants qui eux-mêmes souhaitent mieux connaître ce que fait leur voisin agriculteur.

Le projet consiste à ouvrir périodiquement au public les fermes de Héron afin que l'agriculteur puisse faire découvrir son quotidien, ses installations, ses productions.

L'APAQW organise au niveau wallon une journée Fermes ouvertes annuelle, habituellement au mois de juin.

Il est possible de se greffer sur cet événement régional, tout comme il est possible de réserver l'événement aux Héronnais voire aux habitants du Pays Burdinale-Mehaigne, ou encore de coupler l'ouverture d'une ferme avec les balades qui seront organisées à chaque saison.

Des animations annexes peuvent être prévues, telle que des dégustations de produits locaux, des promenades en tracteur ou char à banc, ou encore de l'agrogolf.

Il s'agit d'un sport à la campagne que l'on pratique dans les fermes actives et ouvertes au public. Les règles du jeu sont fortement similaires à celle du golf classique, à l'exception du cadre et de l'équipement. A la ferme de la Croix de Mer (Faimés), c'est un parcours de 18 trous en plein cœur de la nature hesbignonne, entre verts pâturages et vaches. L'épreuve dure plus ou moins 2h30. Une aire de pique-nique avec barbecue gratuit est disponible à mi-parcours (sur demande). Parfait pour pratiquer le sport dans un cadre différent. (Le petit futé 2017)

Ce projet sera réalisé avec la CCAR, commission agri-rurale.

16. Réalisation de panneaux didactiques valorisant le travail des agriculteurs

La CCAR a déjà effectué un travail d'information en publiant un calendrier des travaux agricoles, des portraits d'agriculteurs. Une réflexion est en cours quant à la possibilité de réserver un espace sur l'actualité agricole dans le journal communal.

Pour pouvoir poursuivre ce travail de fond, il s'agirait d'installer, à proximité des champs, des panneaux expliquant de manière pédagogique ce qui y est cultivé, les exigences et pratiques culturales, des données chiffrées ou des anecdotes historiques intéressant le promeneur.

Ces informations permettront de mieux comprendre le travail agricole et de rendre à l'agriculteur une place importante au sein de la communauté. Une meilleure compréhension du monde agricole entrainera également, on l'espère, une diminution des incivilités et dépôts sauvages dans les champs.

L'emplacement de ces panneaux devra être soigneusement sélectionné pour garantir leur visibilité. Les circuits de balades existants, et ceux retenus pour les promenades saisonnières semblent a priori les plus judicieux.

En raison de la rotation des cultures, il sera important de veiller à ce que ces panneaux puissent aisément être déplacés, mais suffisamment sécurisés pour qu'on ne puisse les voler.

Projets non-analysés

- Informer sur l'utilisation des produits phyto par les agriculteurs : quels produits pour quelle application, en quelle quantité, quel encadrement légal, quels risques sanitaires ou économiques en cas de non-utilisation...
- Organisation de chantiers participatifs à la ferme (ramassage de petits ballots) suivis d'un apéro, repas de produits locaux
- Information sur les possibilités et autorisation de glanage dans les champs, vergers...
(ex : <https://goo.gl/fG4G5R>)

| |
|---|
| A transférer au GT Economie & Tourisme |
|---|

- Organisation d'une journée découverte des métiers et entreprises de la commune
- Installation d'un distributeur de lait frais (cf. Projet 6)
- Acquisition d'un petit train, tracteur avec char à bancs touristique

| |
|------------------------------------|
| A transférer au GT Mobilité |
|------------------------------------|

- Organisation d'une journée sans voitures (déjà cité)

- Remise en état de la galerie reliant Couthuin à Java (déjà cité)

A transférer au GT Environnement et Patrimoine

- Organisation de chantiers participatifs de plantations d'arbres, haies...
- Organisation de chantiers participatifs pour la rénovation et l'entretien du patrimoine (moulin...)
- Parrainage et entretien des espaces publics par des associations de riverains, quartiers...
- Organisation d'une journée propreté
- Acquisition du bois de Ferrières

Enfin, deux projets ont été proposés qu'il est difficile d'intégrer à la stratégie du PCDR 😊:

- Rendre la sieste obligatoire
- Recréer le métier de bouilleur de cru communal

Pour le secrétariat de la CLDR,
Mathilde Pauqué,
Marc Van den Broeck

Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux Agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

5 personnes ont rempli le formulaire.

| | |
|---|-------|
| 1. Respect des horaires | 80 % |
| 2. Local adapté | 100 % |
| 3. Respect des temps de parole | 100 % |
| 4. Clarté de l'information donnée | 100 % |
| 5. Méthodologie de travail intéressante | 100 % |
| 6. Travail personnellement enrichissant | 90 % |

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Vanessa Sublet ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : m.vandenbroeck@frw.be ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou isabelle.ebroin@heron.be